

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21220 - 78ÈME ANNÉE

## Résultat de plus de 70 ans d'intégration de La Réunion à la France comme département

### La majorité des Réunionnais privés du droit à un emploi durable



Si l'enquête emploi 2022 de l'INSEE note « un taux de chômage historiquement bas », elle indique également que 20 % de la population active est au chômage non-officiellement reconnu, ou en situation de sous-emploi. Elle note aussi une hausse plus importante des emplois précaires et de l'apprentissage. Seule 39 % de la population active n'est pas en situation de chômage ou de sous-emploi. Ceci confirme que plus de 70 ans d'intégration à la France ont fait de La Réunion un pays divisé en deux mondes, où le droit à un travail durable ne peut qu'être garanti qu'à une minorité. D'où l'importance pour les Réunionnais d'être responsables de la politique de l'emploi dans leur

pays. Le résultat ne pourra qu'être meilleur, car ce seront les personnes concernées qui seront responsables des décisions.

Une étude de l'INSEE parue hier souligne pour La Réunion « un taux de chômage historiquement bas ». Cette conclusion découle de l'utilisation des critères du Bureau international du travail. Ces critères ne prennent donc pas en compte les inscriptions à Pôle emploi, dont le nombre se situe autour de 180000 en moyenne trimestrielle depuis plusieurs années. L'enquête emploi 2022 de l'INSEE compare la situation avec l'année 2019, celle précédant l'arrivée de l'épidémie de coronavirus dans notre île et qui eut un

impact important sur l'activité économique. L'INSEE relève que « l'emploi salarié, secteurs privé et public confondus, s'accroît fortement : 6 400 emplois salariés sont créés en 2022, après 15 300 en 2021 ». Mais ces nouveaux emplois sont marqués par la précarité. En effet, l'INSEE constate que « Les créations d'emplois se font davantage sous la forme de contrats courts (CDD, intérim, alternance, etc.) : entre 2019 et 2022, le nombre de salariés en contrat court augmente de 12 %, tandis que le nombre de salariés en CDI croît de 3 % ».

Par exemple, concernant la hausse de l'emploi des 15-29 ans à La Réunion, l'INSEE indique que « L'emploi des jeunes augmente essentiellement grâce à l'aide à l'embauche des apprentis dans le cadre du plan de relance déployé lors de la crise sanitaire. En moyenne, 12 600 jeunes étaient en apprentissage en 2022, après 9 500 en 2021 et 3 700 en 2019. » Ceci découle en effet d'une orientation du gouvernement : offrir au patronat une main d'oeuvre à bon marché plutôt que d'investir dans la formation dans l'enseignement public et d'augmenter les bourses des étudiants afin qu'ils puissent vivre hors de la précarité. L'apprentissage concerne en effet des formations qui sont de niveau universitaire notamment.

### **Sous-emploi et chômeurs non reconnus : 20 % de la population active**

Par ailleurs, l'INSEE met en évidence deux autres données : le halo autour du chômage et le sous-emploi. Le halo autour du chômage dénombre les travailleurs qui, par découragement, ne sont plus officiellement considérés comme à la recherche d'un emploi mais qui sont en réalité victimes du chômage. Ce halo est égal à 10 % de la population active.

Le sous-emploi dénombre les personnes qui sont contraintes à un temps partiel pour échapper au chômage. « Ce sont en grande majorité des femmes à temps partiel qui souhaitent travailler davantage et qui sont disponibles pour le faire. Cette part diminue de 2 points par rapport à la situation d'avant-crise sanitaire », note l'INSEE dont l'étude situe à 10 % le taux de sous-emploi dans la population active.

### **61 % de la population active n'a pas d'emploi**

Finalement, la part de travailleurs qui ne sont pas au chômage et pas en sous-emploi est de 39 %. Cette proportion atteint 52 % pour la tranche d'âge des 30 à 49 ans, la moins touchée par le chômage à La Réunion.

Cela signifie qu'à La Réunion, 61 % de la population active n'a pas d'emploi.

Ces données indiquent que le droit à un emploi stable n'est garanti que pour une minorité. Quant au niveau de rémunération de ces emplois, il n'est pas le sujet de l'étude. Néanmoins, sur la base du refus du patronat d'appliquer les conventions collectives dans la plupart des secteurs, le salaire perçu par une grande partie des travailleurs ne va pas au-delà du SMIC qui est le même qu'en France, alors que le coût de la vie à La Réunion y est bien plus élevé. Cela est reconnu par l'État qui verse à ses agents titulaires une « prime de vie chère » qui permet d'augmenter de 53 % le salaire.

### **Conséquence de l'intégration de La Réunion à la France**

Ces données découlent de l'application d'une politique : l'intégration de La Réunion à la France. Cette intégration impose que la politique de l'emploi à La Réunion soit décidée à Paris. Depuis des décennies, ce sont donc l'application mécanique de textes visant à régler un problème en France qui est d'une ampleur beaucoup plus importante à La Réunion. Des adaptations sont possibles, mais elles doivent être adoptées par une majorité des députés de l'Assemblée nationale. Or, sur 577 députés, La Réunion en compte 7. Ces adaptations traduites dans des lois programme ou lois d'orientation n'ont pas permis à La Réunion d'aller vers le plein emploi. Ce qui se dessine aujourd'hui est la précarisation grandissante des travailleurs réunionnais, avec l'embellie des contrats précaires et de l'apprentissage.

Ceci illustre une fois de plus l'impasse d'un système où les personnes concernées, les Réunionnais, n'ont aucun pouvoir de décision pour mener une politique visant à supprimer le chômage par le plein emploi. Cela rappelle l'importance de nouveaux rapports entre La Réunion et la France, où les Réunionnais pourront être responsables des décisions prises en matière de lutte contre le chômage. Le résultat ne pourra qu'être meilleur.

**M.M.**

# La transition énergétique pourrait être compromise par l'évolution du commerce des matières premières

**Une augmentation significative de la production et du commerce international de matières premières est nécessaire pour répondre à la demande prévue pour la transition verte et atteindre les objectifs mondiaux de zéro émission nette de CO2. C'est ce que souligne un document de l'OCDE intitulé « Matières premières pour la transition verte : production, commerce international et restrictions à l'exportation ».**

Un nouveau document d'orientation intitulé « Matières premières pour la transition verte : production, commerce international et restrictions à l'exportation », montre que le prix de nombreux matériaux — dont l'aluminium et le cuivre — a atteint des niveaux record, sous l'effet des répercussions de la pandémie de COVID-19, des tensions commerciales et les conséquences persistantes de la guerre en Ukraine.

Alors que la production et le commerce des matières premières se sont développés rapidement au cours des dix dernières années, la croissance ne suit pas le rythme de la demande prévue pour les métaux et les minéraux nécessaires pour transformer l'économie mondiale d'une économie dominée par les combustibles fossiles à une économie dominée par les énergies renouvelables.

Le lithium, les éléments de terres rares, le chrome, l'arsenic, le cobalt, le titane, le sélénium et le magnésium ont enregistré les plus grandes augmentations de volume de production — allant de 33 % pour le magnésium à 208 % pour le lithium — au cours de la dernière décennie, mais cela est loin de la multiplication prévue de la demande par 4 à 6 pour la transition verte. Dans le même temps, la production mondiale de certaines matières premières, telles que le plomb, le graphite naturel, le zinc, les minerais et concentrés de métaux précieux, ainsi que l'étain, a en fait diminué au cours de la dernière décennie.

« Le défi d'atteindre zéro émission nette de CO2 nécessitera une augmentation significative de la production et du commerce international des matières pre-

mières », a déclaré le Secrétaire général de l'OCDE, Matthias Cormann. « Les décideurs politiques doivent examiner de près la manière dont la concentration de la production et du commerce, associée à l'utilisation croissante des restrictions à l'exportation, affecte les marchés internationaux des matières premières essentielles. Nous devons veiller à ce que les pénuries de matériaux ne nous empêchent pas de respecter nos engagements en matière de changement climatique. »

La production de matières premières est de plus en plus concentrée. La Chine, la Russie, l'Australie, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe figurent parmi les principaux producteurs et détenteurs de réserves.

## Augmentation des restrictions à l'exportation

Alors que les importations et les exportations de matières premières se sont également de plus en plus concentrées entre les pays, le commerce de ces matières reste relativement bien diversifié. Cela suggère que la possibilité d'une perturbation significative de la transition verte mondiale par des perturbations des flux d'importation ou d'exportation de matières premières critiques est limitée. Cependant, les concentrations d'exportations et d'importations sont importantes dans certains cas spécifiques, notamment dans les segments en amont des chaînes d'approvisionnement pour certaines matières premières, notamment le lithium, les borates, le cobalt, les métaux précieux colloïdaux, le manganèse et le magnésium.

Les restrictions à l'exportation de matières premières ont été multipliées par cinq depuis que l'OCDE a commencé à collecter des données en 2009, 10 % des exportations mondiales de matières premières étant désormais confrontées à au moins une mesure de restriction des exportations.

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

SITE web : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Si nou téi parl in kou d'éllokanss ? Ala in kékshoz intéréssan

Mézami, lèss amwin poz azot in késtyon dsu l'éllokanss. Sé koi sa d'aprè zot ? D'aprè sak mi sorte lir sé in art, in manyèr d'bien kozé. Bien kozé pou kossa ? Pou demoune done aou rézon si ou la bien kozé. In n'ote afèr bande z'oratèr, par zot bone parol, i ariv déplass lé foul. Mi diré l'éllokanss i manyé l'intélizanss épi la rézon, mé li koz galman avèk noute kèr.

Dézyèm késtyon : dann kèl lang wi pé z'ète élokan ? Mi diré, dann toute lang wi pé z'ète élokan. Wi pé ète dann oute lang de néssans konm dann toute lang ou la anprété, wi gingn bien kozé, é wi ariv rézilta nou la marke an-o la. Kan ou la fine kozé demoune i panss lé sir ou néna rézon.

Dann kèl ka wi pé z'ète élokan ? Dann la politik par ébzanz, pou prononss léloj in défin, pou sèlèb in gran pèrsonaz. Antouléka, demoune i ékoute aou bien kan ou lé élokan, normalman, wi pé soulèv le moune aprè ékoute aou... Mwin pèrsonèl, mi panss ou lé zamé pli élokanké ké kan wi parl lo mérite in bon kamarade la fine pass l'ote koté la vi.

Kissa lé élokan ? Toulmoune lé élokan ? Mi panss pa, pars pou ète élokan i fo wi fé pass dann oute diskour lo souf la vérité, épi lo souf la sinssérité. Solman toulmoune i pé bien kozé é dann toute lang wi pé bien kozé é pou sa i sifi wi gingn kozé... Pou ma par mwin la fine antande demoune ou na l'inpréssion li koné ni A ni B mé kan li koz wi ékoute ali, ou lé siréssèrtin li néna rézon, é wi san li l'aprè gingn rézon avèk demoune ou lé anparmi.

Mézami zordi mi pé dir sa é mi panss pa — konm dann tan — in pé va anvoye nèrvi pou shaboul amwin kou d'galé sinploman pars mwin la koze kréol rényoné dann in landroi dabitid li lé interdi. La pa pou sa la koz lé gagné san pour san. La pa pou sa noute lang kréol rényonèz lé rokoni dann son droi épi dann droi demoune i koz noute lang kréol La Rényon.

Mé pti lanp-pti lanp mi panss nou va avanssé é si nou lé élokan, é si ni koz bien lo tan v'arivé noute lang sar rokoni dann sé droi.

A bon antandèr, salu.

*Justin*